



UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

# Château de Monreale

Patrimonio culturale  
**SARDEGNA** Virtual Archaeology



## ■ Éléonore d'Arborée

Les vicissitudes d'Éléonore d'Arborée et de sa famille sont strictement liées au château de Monreale qui jouait le rôle de forteresse pour défendre les frontières du royaume mais qui était aussi une résidence confortable pour les souverains.

Le célèbre juge (fig. 1) naquit probablement en Catalogne, vers 1340, de Mariano de Basserra (frère du juge Pietro III d'Arborée) et de Timbora de Rocaberti, et elle eut deux enfants, Ugone et Beatrice. Eleonora passa son enfance à Oristano où s'était transférée sa famille. Pietro III mourut au début de l'année 1347 et le père d'Éléonore, Mariano IV fut élu juge ; celui-ci régna sur l'Arborée de 1347 à 1376<sup>1</sup> (fig. 2).

En 1376, Éléonore épousa Brancaleone Doria, âgé de 40 ans ; ce mariage « politique » jeta les bases d'une alliance entre les juges d'Arborée et la puissante famille Doria, qui contrôlait de vastes territoires de la Sardaigne du nord-ouest en mettant en œuvre une politique anti-aragonaise. Après le mariage, elle se transféra avec son époux dans la forteresse de Castelgenovese, l'actuelle Castelsardo, où elle donna le jour à ses fils Federico, en 1377, et Mariano, peut-être en 1379. En 1381, son frère Ugone III (qui avait succédé à son père Mariano IV) tomba gravement malade et Éléonore envoya deux lettres au roi et à la reine d'Aragon, demandant l'appui des souverains pour faire valoir les droits de succession de son fils Federico contre les prétentions du vicomte de Narbonne, veuf de sa sœur Beatrice, décédé en 1377<sup>2</sup>. En 1382, elle décida de quitter la Sardaigne et de se transférer à Gênes. En 1383, le juge Ugone III fut assassiné à Oristano et Éléonore décida de revenir dans sa patrie pour faire valoir les droits de succession de son fils aîné. À son arrivée en Sardaigne, elle réprima avec fermeté toute forme de rébellion. Entre-temps, à Barcelone, son mari Brancaleone tissait une habile trame diplomatique à la cour d'Aragon pour conquérir la confiance de Pietro IV<sup>3</sup>.

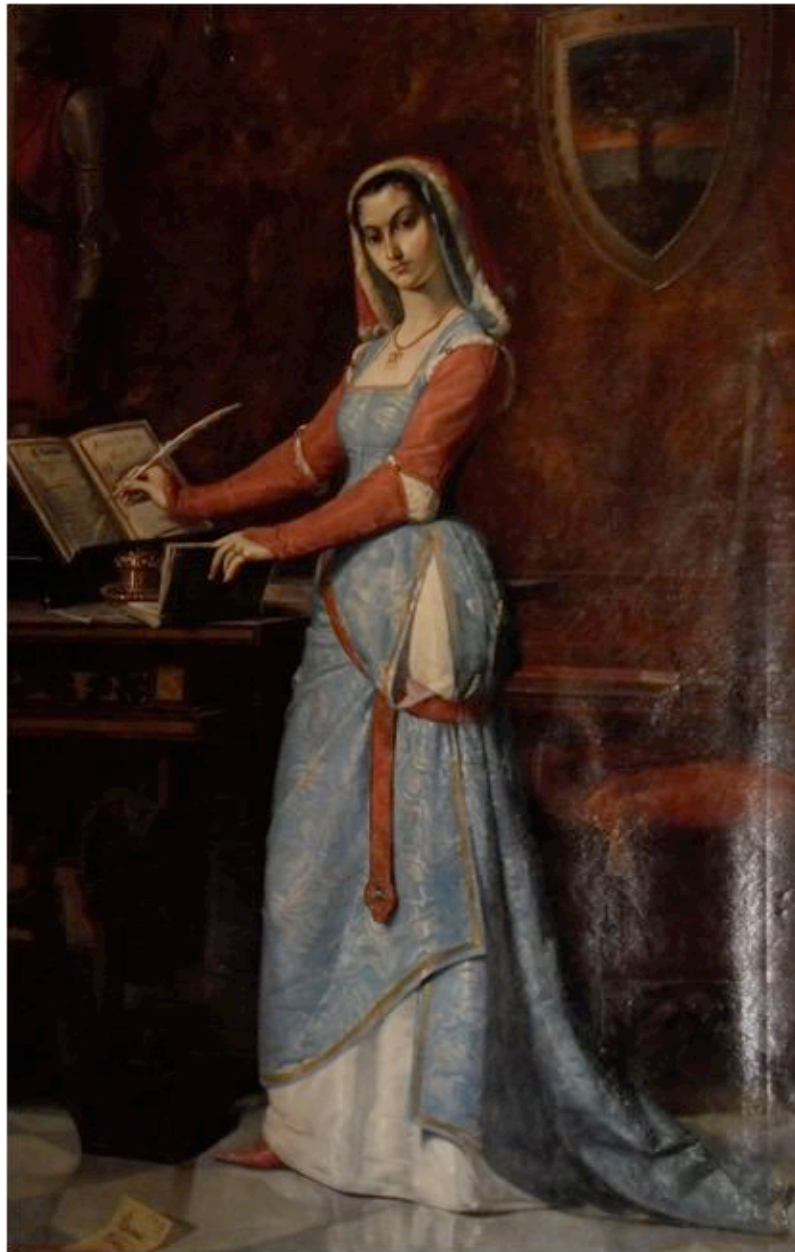
---

<sup>1</sup> A. MATTONE, s.v. *Eleonora d'Arborea*, in *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. XLII, Istituto della Enciclopedia Italiana, Roma, 1993, p. 410-419.

<sup>2</sup> L. ORTU, *Storia della Sardegna. Dal Medioevo all'Età contemporanea*, Cagliari 2011, p. 50.

<sup>3</sup> F.C. CASULA, s.v. *Eleonora, regina-reggente di Arborea*, in *Dizionario Storico Sardo*, vol. 5, Cles (TN) 2006, p. 1258-1261.

Le 17 juin 1383, Eleonora adressa depuis Oristano une lettre au roi Pietro IV dans laquelle elle lui communiquait avoir soumis tous les territoires d'Arborée et avoir imposé ses droits de succession au trône du Judicat en qualité de seule fille en vie de Mariano IV. Elle avait également fait élire son fils aîné Federico au titre de juge par l'assemblée de la *Corona de Logu*, et elle en avait assumé la protection en qualité de juge régent.



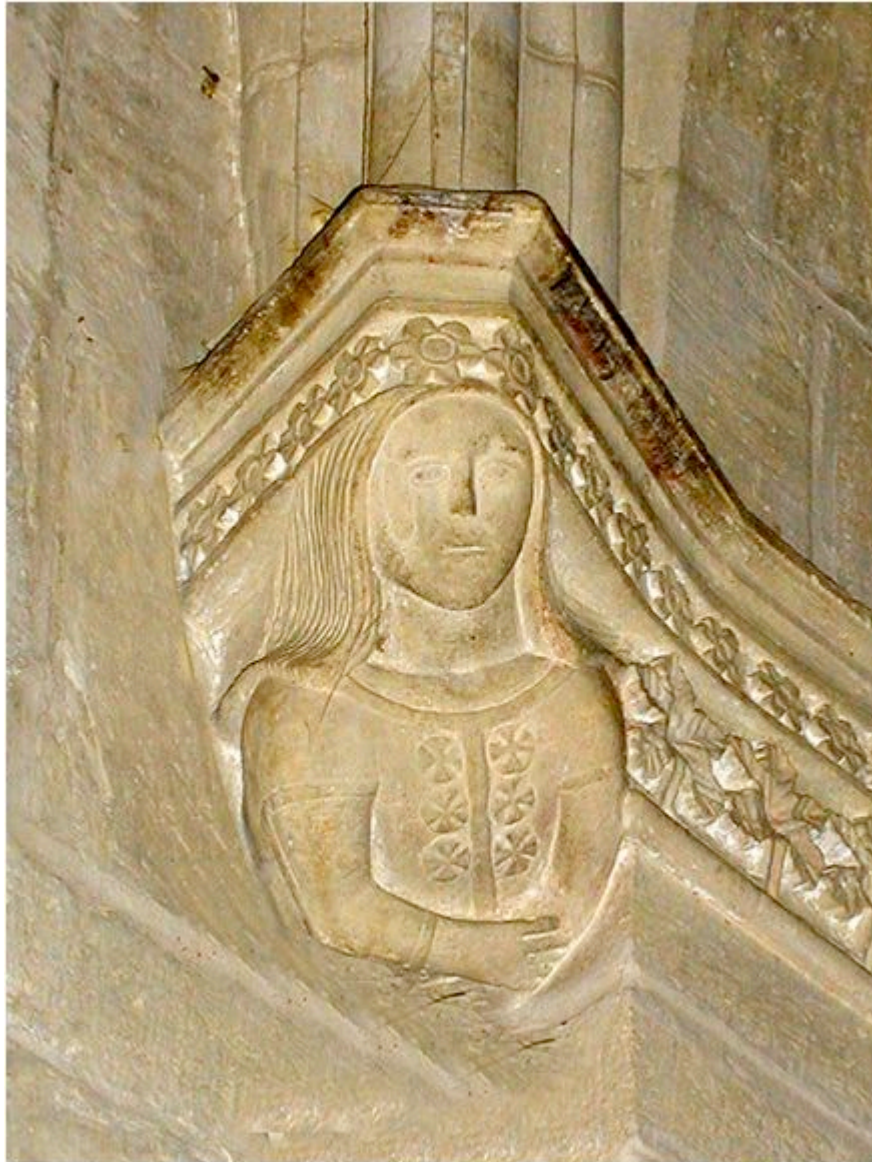
**Fig. 1** - Éléonore d'Arborée signe la *Carta de Logu*, œuvre d'Antonio Benini (fin du XIXe siècle). Oristano Palais Campus Colonna (<http://www.turistiaoristano.com/2012/05/il-vero-ritratto-di-eleonora-darbo-rea.html>).



**Fig. 2** - Mariano IV, détail du Polyptyque de l'église S. Nicola d'Ottana (Ortu 2011, couverture).

Éléonore ne se découragea pas : elle refusa la proposition et confirma sa politique de guerre, malgré la survenue de nouvelles tensions à l'intérieur du Judicat.

Les pourparlers de paix entre le Judicat et la Couronne s'ouvrirent au printemps 1385, et après des négociations laborieuses, la paix fut signée à Cagliari le 24 janvier 1388. Le fils d'Éléonore, le juge Federico, était décédé l'année précédente et son frère Mariano, âgé de neuf ans, lui succéda tandis qu'Éléonore conserva la régence.



**Fig. 3** - Portrait d'Éléonore d'Arborée, détail architectural de l'église San Gavino à S. Gavino Monreale (<http://www.parcodessi.it>).

Le 1er janvier 1390, on parvint à un accord pour la libération de Brancaleone Doria qui quitta le château de Cagliari quelques jours plus tard.

Au cours des dernières années de sa vie, Éléonore se tint à l'écart des affaires politiques qu'elle laissa à son mari et à son jeune fils Mariano V. On raconte qu'elle mourut peut-être en 1403, dans un lieu non précisé.

Entre 1385 et 1391 (on ignore la date exacte de l'événement), Éléonore promulgua la *Carta de Logu*, un ouvrage fondamental en langue sarde qui comprend un code civil et

pénal ainsi qu'un code rural, qui avait été rédigé à l'époque par le père d'Éléonore, le souverain Mariano IV.

La *Carta de Logu* (fig. 4) survécut à la dynastie des Arborée et aux Judicats sardes, traversant l'époque espagnole et celle des Savoie, jusqu'à l'émanation du Code de Carlo Felice en avril 1827. Nous ne disposons pas de l'original du document, mais nous en connaissons le texte grâce à deux rédactions relativement tardives : un manuscrit sur papier du XV<sup>e</sup> siècle actuellement conservé à la Bibliothèque universitaire de Cagliari, et un incunable dépourvu de frontispice et de colophon mais datant probablement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

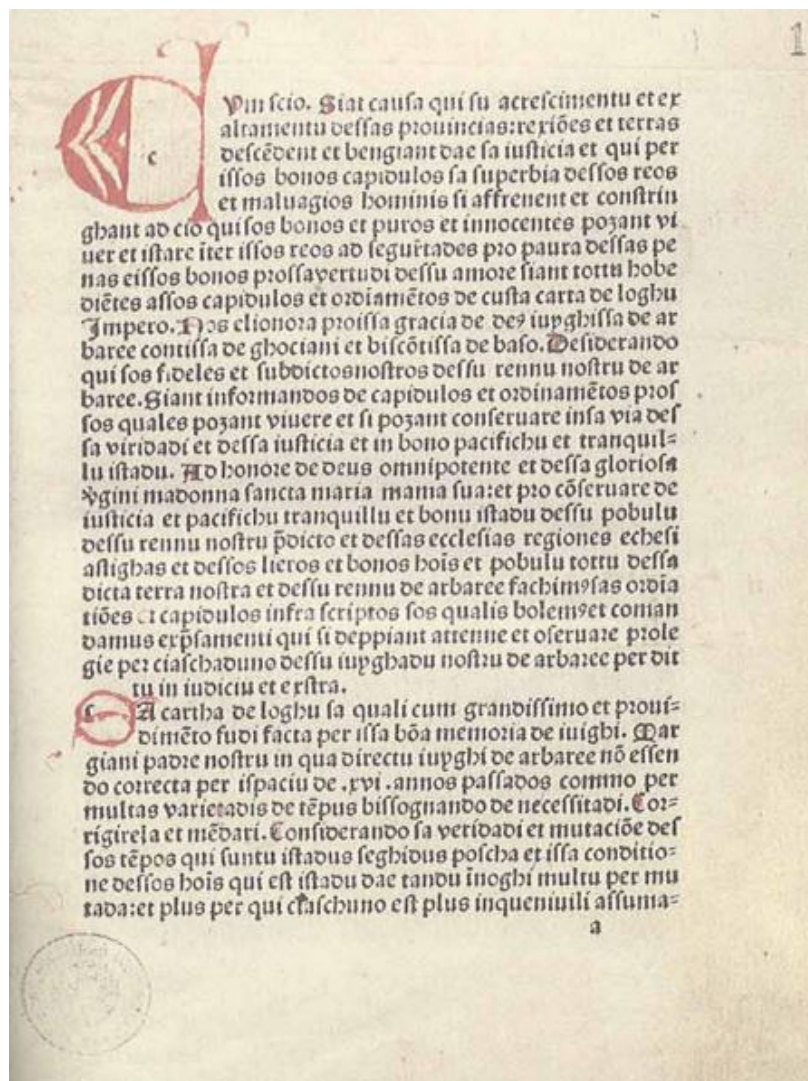


Fig. 4 - Première page de la *Carta de Logu* ([http://www.sardegnaicultura.it/documenti/7\\_88\\_20070215114729.pdf](http://www.sardegnaicultura.it/documenti/7_88_20070215114729.pdf))

## ■ Crédits

Approfondissement édité par Dr. Maria Grazia Arru

Recherche préliminaire par Dr. Valeria Paretta et Dr. Daniele Corda.





UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



**REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA**

## La Sardegna cresce con l'Europa



UNIONE EUROPEA

Progetto cofinanziato dall'Unione Europea  
Programma Operativo FESR 2007-2013

FESR - Fondo Europeo di Sviluppo Regionale - Asse I, Linea di Attività 1.2.3.a